

Lycée de la Côtière

Le n° 2 de l'Éducation Nationale donne des bons points

Le directeur général de l'enseignement scolaire, Jean-Marc Huart, a fait le déplacement dans l'Ain depuis Paris afin de visiter la maison des enfants d'Izieu, mais aussi de découvrir les innovations et les programmes mis en place au lycée de la Côtière.

Aux côtés de la rectrice d'académie Marie-Danièle Campion, il a été accueilli par le proviseur Jean-Marc Aubin pour rencontrer enseignants et élèves.



Jean-Marc Huart, entouré des représentants du rectorat, de l'académie, de professeurs et de la direction du lycée de la Côtière

L'attente a été longue vendredi après-midi pour les intervenants prêts à présenter leurs actions au directeur général de l'enseignement scolaire, Jean-Marc Huart, considéré comme le numéro 2 du ministère. Ce haut-fonctionnaire a pour mission l'application de la politique d'enseignement en élaborant les orientations et en donnant les moyens. Au lycée de la Côtière, Jean-Marc Huart a pu découvrir plusieurs facettes innovantes pour le développement des projets initiés par le ministère.

Lutte contre le harcèlement : les élèves passeurs de bonnes pratiques

Cause importante dans l'Éducation Nationale, la lutte contre le harcèlement scolaire a été prise à bras-le-corps par l'équipe de direction du lycée. « Tous les ans, nous avons une ou deux situations complexes » indique Jean-Marc Aubin. Une problématique, qui peut toucher tous les élèves : « Les harceleurs sont souvent d'anciens harcelés ». Il s'agit donc de casser le cercle vicieux du silence et de l'inaction devant des situations humiliantes. Sous la houlette du proviseur adjoint, Dimitri Nikolaïeff, et Florence Millet,

conseillère principale d'éducation, des « ambassadeurs harcèlement », volontaires, ont été spécifiquement formés. Comment réagir, inciter à parler, ces « vigies » lycéennes ont pris à cœur le sujet, eux-mêmes ayant souvent été victimes. Des saynètes mimant un harcèlement dans le réfectoire ont été mises en œuvre, avec, à la satisfaction de tous, des réactions d'élèves encourageantes pour stopper la scène. « Il a même fallu faire un appel au micro pour rassurer tout le monde » indique l'une des déléguées. Les référents effectuent en début d'année des sensibilisations dans les classes, invitent les victimes à passer à l'action, à parler aux adultes, auxquels ils peuvent faire confiance, eux-mêmes pouvant être des relais. Ils recrutent dans les classes de seconde d'autres référents, ainsi le travail de sensibilisation se poursuit d'année en année. Ils sont aujourd'hui une vingtaine au sein du lycée. Leur action essaime au-delà de leur établissement : dans le collège de Dagneux, mais aussi au primaire. Un partenariat a vu le jour cette année avec des CM2 de l'école Alphonse Daudet de Montluel. Les enfants de ces classes d'école primaire ont pris conscience qu'ils pouvaient être harcelés ou harceleurs, et qu'il

existait un besoin de relais dans ces petites classes. Les enfants soulignent également que les « adultes doivent aussi être plus attentifs ». Un passage de bonne pratique salué par Jean-Marc Huart.

Expression orale : la webradio pour travailler avec les centres sociaux

Les centres sociaux du secteur et le lycée de la Côtière ont évidemment des problématiques communes. Une fois par semaine, les éducateurs de Cesam à Miribel, et Artemis à St-Maurice-de-Beynost, tiennent des permanences au lycée de la Côtière. De cette collaboration est née l'idée de créer une webradio à l'occasion du salon du livre de Miribel, avec la production d'une émission d'une heure. À l'heure où « l'oralité » est invitée à prendre de plus en plus de place dans les apprentissages, avec la mise en place de concours d'éloquence, cette expérience a permis à Myriam et Saffia, élèves de seconde, de gagner en qualité d'expression et en confiance en elles. Le projet de créer une web radio à l'année sur le lycée, avec des thématiques choisies par les élèves est à l'étude. Jean-Marc Huart s'est dit prêt à revenir pour intervenir sur cette webradio.

Moins de notes, plus de compétences

« On a cassé les codes de l'évaluation ». Professeur principal au lycée, Roger Goullier est intarissable sur la mise en œuvre de l'expérimentation d'un nouveau système d'évaluation, laissant la place à l'erreur plutôt qu'à la pression de la note. Finies les interrogations surprises, place au travail collaboratif, aux évaluations transversales, à l'entraînement régulier, et aux bilans semestriels. Une initiative novatrice, réalisée dans des « classes pilotes » qui a nécessité un travail avec des chercheurs et des résultats déjà palpables dans l'ambiance : « Au conseil de classe, on ne parle plus des notes, on parle des élèves » résume Jean-Marc Aubin. « Ça a changé nos relations avec les parents » poursuit Roger Goullier. Gérard Ksavrolof, également professeur principal, décrit : « Les élèves ont le droit de se tromper. » Comment les lycéens ressentent-ils cela ? « On n'est plus un élève, on est nous. Les profs sont plus soudés, on sent qu'ils se parlent. On arrête de travailler pour les notes, on travaille beaucoup plus pour nous-mêmes. » S'il est compliqué de supprimer totalement la note, avec un examen final qu'est le baccalauréat,

dans l'esprit, les relations humaines sont en train de changer dans l'établissement. Un changement de culture pédagogique chronophage étudié de près par les chercheurs, mais aussi par le ministère.

Climat, parcoursup : les préoccupations lycéennes

La venue du « DGESCO » s'est faite le jour de la marche climat. Les lycéens du conseil académique de la vie lycéenne avaient donc quelques mots à lui dire sur le sujet. Ceux-ci souhaitent voir cette problématique prendre bien plus de place dans les programmes scolaires, de manière transversale. Une demande entendue, puisque le ministère vient de faire des propositions en ce sens. Parcoursup a également été au cœur des discussions, les filières techniques et professionnelles regrettant le peu de place réservées dans les IUT et BTS au profit des filières généralistes. Ce qu'a démenti la rectrice d'académie en chiffres. Jean-Marc Aubin a rappelé qu'un élève qui part en « bac général n'a pas vocation à faire un BTS ». Par ailleurs, l'académie de Lyon est « sur-demandée » par rapport à ses voisines de Grenoble et Clermont-Ferrand, qui ont plus de disponibilités. ■

G.B.